Infoloup

Septembre • Octobre 2022

Magazine bimestriel d'informations de la ville de Chanteloup-les-Vignes N°47

De nouveaux équipements à votre service !

I ♥ CLV

Ville de Chanteloup les-Vignes

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
Les 2 Rives

Permanence funéraire 24h/24 - 7j/7

01 75 86 62 48

www.pompes-funebres-2rives.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure ▪ Fleurs naturelles
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières

Votre agence la plus proche est située au :

70 rue Claude Monet
78955 Carrières-sous-Poissy

Poissy ▪ Chanteloup-les-Vignes ▪ Conflans-Sainte-Honorine
Eragny-sur-Oise ▪ Triel-sur-Seine ▪ Colombes ▪ Asnières-sur-Seine

Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager
en pierre naturelle et béton

PAVECO
Aménagement

Tél. : 01 39 70 43 01
11 rue Panhard et Levassor - ZA des Cettons
78570 CHANTELOUP LES VIGNES
www.paveco.eu

Engagés

face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

Sommaire

actu

4 Actualités

au coin de la rue

6 Saison culturelle 2022-2023
7 Eole Factory Festival
8 17e Foulée chantelouvaise
9 Octobre Rose
10 Instants choisis

zoom sur ...

12 De nouveaux équipements à votre service !

jour après jour

15 Allocation Municipale Étudiant
16 Seniors
17 Ouverture d'un supermarché Aldi

vie pratique

18 Environnement
19 Du côté du Département et de GPS&O
20 Tribunes
21 Permanences
22 Rendez-vous le …

INFOLOUP magazine municipal bimestriel • Mairie de Chanteloup-les-Vignes • 37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50 • Directeur de la publication : Catherine Arenou Rédacteur en chef : Rémi Engrand • Rédaction & création graphique : service communication Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr • Photographies : Service communication (sauf mention contraire) • Régie publicitaire : LVC Communication - 06 11 59 05 32 • Dépôt légal : Septembre 2022.

édito

“Une rentrée au sommet !”

Vous avez été nombreux à partir en vacances cet été ; la Ville a néanmoins mis en place de nombreux séjours et activités pendant les mois de juillet et août. Des « Quartiers d'été » aux olympiades sportives, nous sommes heureux d'avoir pu offrir aux Chantelouvais(es) des animations porteuses de sens et de bien-être !

Votre bien-être a d'ailleurs été au coeur de la période estivale avec l'achèvement de nombreux chantiers visant à améliorer votre quotidien.

Fidèles à notre volonté de promouvoir la réussite pour tous et de proposer les meilleures conditions d'épanouissement aux enfants et aux jeunes, nous avons livré la cité Champeau. Grâce à ce nouvel équipement scolaire innovant, les élèves de l'école Dorgelès et les enfants des ALSH bénéficient désormais de conditions d'accueil et de travail exceptionnelles.

Afin d'offrir aux enseignants les meilleurs outils pédagogiques, nous avons également équipé toutes nos classes élémentaires de VPI (Vidéo-Projection Interactive). Un dispositif unanimement salué par l'ensemble de la communauté éducative du territoire !

D'autres projets ont connu des développements heureux cet été : je pense notamment à l'installation du centre social Espoir dans des locaux entièrement rénovés, à l'ouverture du nouveau poste de police municipale ou encore l'avancement du chantier du Phénix, qui abritera notre nouvelle salle de spectacle ainsi qu'un musée numérique ouvert à tous.

Enfin, sur le plan urbain, nous avons vu l'achèvement de plusieurs projets de longue haleine : la réhabilitation de la rue d'Andrésy, la démolition de l'immeuble du Trident mais aussi le réaménagement de la place de l'Hôtel de ville.

Notre cœur de ville renaît ! Un micro-marché fera d'ailleurs son apparition dans les prochaines semaines. En attendant, nous vous invitons toutes et tous à inaugurer la nouvelle place de **l'Hôtel de ville le 1er octobre, à partir de 11h30**. Au programme : **buffet champêtre, orchestre de jazz et ambiance guinguette !**

Excellente rentrée à toutes et à tous !

Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

World Cleanup Day

Nettoyer la ville pour prendre soin de la planète !

Samedi 17 septembre, la Ville, le centre social Espoir, Equalis, l'AVEC et l'association FRAEC mobilisent les Chantelouvais(es) à l'occasion du World Cleanup Day (journée mondiale du nettoyage citoyen) ! Cette initiative populaire et participative permettra à chacun de contribuer à la lutte contre les déchets en ramassant les détritus dans un cadre convivial.
Au terme de l'opération, un goûter solidaire sera organisé place du Pas. Pour participer, rendez-vous à 14h sur le parking des Ouches, point de départ des trois parcours propreté. Tout le matériel de nettoyage sera mis à la disposition des participants : sacs poubelle, gants en caoutchouc et pinces.
Venez nombreux !

Samedi 17 septembre
14h-16h30 : parcours propreté à travers la ville
16h30-18h : goûter solidaire, place du Pas
Rendez-vous à 14h au parking des Ouches • Gratuit

Police municipale

Halte aux stationnements abusifs !

On considère qu'un stationnement est abusif dès lors qu'un véhicule est stationné de façon ininterrompue en un même lieu de la voie publique pendant plus de 7 jours (article 417/12 du code de la route). Pour une durée dépassant une semaine, vous avez l'obligation de stationner votre véhicule dans un espace privé (garage, terrain privé…) ou bien dans un parking payant. En cas d'infraction, en sus du montant de la contravention, comme pour le stationnement gênant, très gênant ou dangereux, la mise en fourrière du véhicule peut être décidée. Si vous constatez un stationnement gênant, très gênant, abusif ou dangereux, n'hésitez pas à le signaler à la Police municipale.

Police municipale
13 rue Édouard-Legrand
☎ 01 34 01 10 59

À noter !

Avis aux bénéficiaires ! Les Restos du Cœur rouvrent leurs portes à partir du jeudi 15 septembre jusqu'au vendredi 28 octobre. Les bénévoles vous donnent rendez-vous au centre d'activités de Chanteloup-les-Vignes situé sente des Croix.

Contact :
☎ 01 39 74 46 97 / 06 52 48 37 30
✉ ad78.chanteloup-cd@restosducœur.org

Travaux de voirie

Rénovation de la rue d'Andrésy

Depuis le mois de juillet, la rue d'Andrésy subit un lifting complet dans le cadre de la requalification engagée par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Après la mise en sous-terrain de l'ensemble de ses réseaux, cet axe traversant de la commune a bénéficié cet été d'une réhabilitation complète de ses trottoirs. Un vrai plus pour les riverains et pour l'ensemble des usagers ! Les travaux seront terminés courant octobre.

Lion's Club

Dépistage gratuit du diabète

© DR

Le 22 octobre prochain, le Lion's Club (Conflans-Montjoie, Poissy-Blanche de Castille et Poissy-Doyen) et la Ville vous convient à une action de dépistage gratuit du diabète. Celle-ci se tiendra de 9h à 13h devant le collège Magellan. Un médecin, une infirmière et plusieurs bénévoles seront présents sur place pour vous accueillir et procéder aux tests de glycémie. Profitez-en pour faire le bilan !

Renseignements :
Julie Dieudonné-Trochon • Coordinatrice santé
☎ 07 63 74 12 19 • ✉ sante@chanteloup-les-vignes.fr

Les Résidences Yvelines Essonne

La démolition du Trident s'achève !

La démolition effective de l'immeuble du Trident s'est terminée mi-septembre. Grâce à cette opération, menée par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, la place du Trident entame sa mutation. Une transformation en profondeur qui permettra l'aménagement de nouveaux espaces de vie pour les Chanteloupais(es) et la création d'une cité éducative tournée vers la réussite pour tous !

Santé

La Ville participe à la semaine de la santé mentale

© DR

Le 18 octobre prochain, la Ville et l'ARS (Agence Régionale de Santé) vous donnent rendez-vous à la Maison des Associations (place du Pas) de 14h à 16h30 pour une réunion d'information sur la santé mentale dans le cadre des semaines de la santé mentale.
Objectifs de cette rencontre :
• Sensibiliser le grand public aux questions de santé mentale.
• Informer à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
• Rassembler les acteurs, professionnels, usagers de la santé mentale, entourage.
• Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
• Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Renseignements : Julie Dieudonné-Trochon • coordinatrice santé
☎ 07 63 74 12 19 • ✉ sante@chanteloup-les-vignes.fr

Marché de Noël

Réservez votre stand !

Commerçants, associations et artisans, faites découvrir vos produits lors du 10e marché de Noël de Chanteloup-les-Vignes qui se déroulera le deuxième week-end de décembre sur le plateau du complexe sportif Laura Flessel. Pour ce faire, rien de plus simple :

• Téléchargez le règlement et la fiche d'inscription sur le site chanteloup-les-vignes.fr
• Remettez votre dossier complet à la direction des affaires culturelles pour le lundi 31 octobre au plus tard.

Renseignements :
Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77 • ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Saison culturelle 2022-2023

Découvrez les événements de l'année

Distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, la plaquette culturelle 2022/2023 vous permet de découvrir tous les spectacles et événements de l'année.
Entre humour, sorties, concerts, danse et théâtre, la nouvelle programmation vous réserve bien des surprises ! Vous y retrouvez vos événements préférés tels que le festival Chanteloup Côté Cour, les séances de cinéma Plein écran, Chanteloup fait son cabaret, Jazz en Vignes ou encore le Salon d'art Palette. N'attendez plus pour réserver vos places !

Retrouvez la plaquette culturelle dans les structures municipales et sur le site chanteloup-les-vignes.fr.

Découvrez votre nouvelle saison culturelle en flashant ce QR code

Renseignements :
Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77
✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Comité des fêtes

La brocante est de retour !

Meubles rares, appareils ménagers, vêtements, jouets, livres… Pour chiner tous ces objets, rendez-vous à la brocante du Comité des Fêtes le dimanche 25 septembre. Répartie sur la rue Bathilde Pigeon, la rue de la Gare, la rue de la République et la grande sente des Fonceaux, celle-ci se déroulera de 7h à 17h. Sur place, une buvette et un coin de restauration animés par les membres du comité sera à votre disposition. Les personnes souhaitant réserver un emplacement pour exposer durant la journée peuvent retirer leur bulletin d'inscription auprès de la mairie ou le télécharger directement sur le site chanteloup-les-vignes.fr.

Dimanche 25 septembre • 7h-17h • À travers la ville
Renseignements : Comité des fêtes
Amélie Dubois • ✉ amelied78@yahoo.fr

Journées du Patrimoine

HORS LES MURS

À la découverte de la Maison Zola - du Musée Dreyfus

Située à Médan, la Maison Zola-Musée Dreyfus est un lieu exceptionnel dédié au romancier Emile Zola mais aussi à l'affaire Dreyfus, qui déchira la France à la fin du 19ème siècle. Profitez de cette visite hors les murs, organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine, pour plonger dans l'œuvre et les engagements d'un des auteurs français les plus lus au monde !

Dimanche 11 septembre • 14h • Médan *(Départ en bus à 13h30, Espace Victor Hugo)*
Entrée payante

Réservations :
Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77 • ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Soirée humour

Charly Nyobe, Nash et Tareek mettent l'ambiance à Chanteloup !

Chanteloup-les-Vignes renoue avec les soirées humour et le stand up en vous proposant un plateau d'humoristes tout droit sortis du célèbre Jamel Comedy Club : Charly Nyobe, Nash et Tareek. Un spectacle riche en réparties cinglantes qui vous offrira un grand bol de bonne humeur !

Pour avoir un avant-goût de la soirée, retrouvez les vidéos de Nash, de Charly Nyobé et de Tareek en flashant ces QR Code.

Samedi 24 septembre
20h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Entrée payante

Nash Charly Nyobé Tareek

Réservations :
Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77
✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Union paroissiale Chantelouvaise

Soirée festive sous le signe du Congo

L'Union Paroissiale vous convie à une grande soirée festive placée sous le signe de l'Afrique, et plus particulièrement du Congo. Au programme : apéritif et repas congolais, danses et chants folkloriques, concours de la plus belle tenue africaine et soirée dansante ! Rendez-vous le samedi 22 octobre à 19h30 à l'Espace culturel Paul Gauguin (rue Paul-Gauguin) pour partager un moment inoubliable !

Samedi 22 octobre
19h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Entrée payante • Date limite de réservation : 16 octobre

Renseignements et réservations :
Union paroissiale Chantelouvaise • ☎ 06 16 81 37 72

Eole Factory Festival

GPSEOrchestra en duo avec l'orchestre Demos

Pour cette première participation au Eole Factory Festival, la Ville de Chanteloup-les-Vignes vous propose un concert de GPSEOrchestra précédé d'une première partie de l'orchestre DEMOS. Regroupant une cinquantaine de musiciens passionnés issus de l'ouest francilien, le GPSEOrchestra rassemble le meilleur de la pratique musicale amateure. À ne manquer sous aucun prétexte !

Dimanche 2 octobre
16h • Espace culturel Paul Gauguin • Entrée gratuite

Renseignements : Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77 • ✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Plein écran

PLEIN ÉCRAN

Les Incognitos

Même si le super espion Lance Sterling et le scientifique Walter Beckett ont des personnalités radicalement opposées, ils vont devoir unir leurs forces pour sauver le monde. Lance est relax, cool et il a du style. Walter est tout l'inverse. Certes, il n'est pas très à l'aise en société, mais son intelligence et son génie créatif lui permettent d'imaginer les gadgets impressionnants que Lance utilise sur le terrain.

Mercredi 26 octobre • 14h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Entrée payante

D'jal : opération Portugal

Hakim, 35 ans, sympathique flic de quartier d'origine marocaine, doit infiltrer la communauté portugaise pour les besoins d'une enquête. Mais peut-on devenir portugais en 3 jours ? Surtout quand on sait qu'en intervention Hakim est une catastrophe ambulante…

Mercredi 2 novembre • 14h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Entrée payante

Réservations : Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77
✉ secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr

Foulée chantelouvaise

À vos baskets !

Dimanche 18 septembre, la Foulée Chantelouvaise revient pour sa 17e édition ! Rendez-vous à 10h au complexe sportif David Douillet pour rejoindre la ligne de départ. Comme chaque année, deux parcours sont proposés aux coureurs : 5 km et 10 km. Pour vous inscrire, contactez le service des sports ou connectez-vous au site chanteloup-les-vignes.fr ; les inscriptions en ligne sont déjà ouvertes ! Un parcours de reconnaissance est également organisé le samedi 10 septembre, de 10h à 12h (ouverts à toutes et à tous ; les novices et les marcheurs sont les bienvenus !).

Renseignements :
Service des sports
☎ 01 39 70 32 14
Complexe sportif David Douillet

Inscrivez-vous
en flashant ce QR code
ou sur le-sportif.com

Les + de la foulée

La foulée chantelouvaise offre un compromis idéal entre course nature et course urbaine avec un parcours sur-mesure pour les grimpeurs. La course est inscrite au registre du Challenge des Yvelines (CDCHSY - Commission Départementale des Courses Hors Stade des Yvelines) ; les clubs d'athlétisme peuvent y marquer des points ! L'organisation s'appuie également sur un réseau important de bénévoles ; si vous souhaitez participer à la réussite de l'événement, n'hésitez pas à vous porter volontaire auprès du service des sports.

À noter !

L'inscription aux clubs sportifs représente une dépense importante pour les familles. C'est pourquoi l'État et le Département des Yvelines ont décidé de mettre en place des aides financières permettant aux enfants de pratiquer une activité à moindre coût.

- **Pass sport :** c'est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023.
Plus d'infos sur : www.sports.gouv.fr/pass-sport

- **Pass+ 78 :** c'est une aide de 80 euros (100 euros pour les élèves boursiers) accordée par le Département des Yvelines aux jeunes (de 11 à 18 ans) afin de favoriser la pratique d'activités sportives et culturelles auprès d'organismes affiliés.
Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur le portail dédié : www.passplus.fr

Activités sportives

La Ville favorise la pratique du sport !

La Ville propose un large panel d'activités sportives à tous et pour tous, notamment à destination des plus jeunes. Pour vous inscrire, rapprochez-vous du service des sports sans plus attendre !

Atelier d'éveil moteur (de 18 mois à 3 ans) : encadrée par des éducateurs sportifs, cette activité a pour objectif de permettre à l'enfant de prendre de l'assurance et d'appréhender des règles simples dans un cadre sécurisé.

Atelier d'éveil à la motricité (de 3 à 5 ans) : les encadrants sportifs restent à l'écoute du rythme des petits en les aidant à développer une plus grande aisance corporelle grâce à des exercices de motricité et en les familiarisant avec le sport en coopération.

École d'initiation aux sports (de 6 à 12 ans) : un large éventail de sports est proposé aux enfants tous les mercredis durant la période scolaire (athlétisme, basket, badminton, etc.). Le programme sportif est divisé en 5 cycles, chacun correspondant à la découverte d'un sport en particulier. Un bon moyen de les maintenir en forme toute l'année !

Futsal (de 13 à 25 ans) : se jouant en gymnase, le futsal est un dérivé du foot mais avec ses propres spécificités : 5 joueurs par équipe et rythme de jeu très soutenu !

Sport Passion : c'est le rendez-vous des enfants et des ados pour se dépenser et s'amuser pendant les vacances ! Chaque séance offre une nouvelle expérience ludique du sport (escalade, thèque, foot...). Les activités sportives des 11-17 ans sont jumelées avec le Club Ados.

Renseignements
Service des sports • ☎ 01 39 70 32 14
✉ adjoint.dir.sports@chanteloup-les-vignes.fr

Octobre rose
tous mobilisés contre le cancer du sein !

En octobre, la Ville de Chanteloup-les-Vignes et ses partenaires s'associent au mouvement « Octobre Rose » pour lutter contre le cancer du sein. Au programme : une course solidaire, des temps de prévention et une grande opération de dépistage précoce. Grâce à cette programmation, la Ville ambitionne d'informer le plus largement possible les Chantelouvais(es) mais aussi d'envoyer un message de soutien à toutes les femmes et leur entourage qui luttent ensemble contre la maladie. Zoom.

Participez à la course des victoires

© DR

Dimanche 16 octobre, la Ville vous convie à la Course des Victoires de 10h à 12h ! Organisée en deux marches de 2,5 km et 5 km, cette course solidaire, co-organisée avec l'association la Course des Victoires, vise à récolter un maximum de dons au profit de l'Institut Curie afin de financer la recherche contre le cancer du sein. Pour contribuer à cet élan de solidarité et vous offrir par la même occasion un beau moment de sport et de convivialité, inscrivez-vous auprès du service culturel municipal. Un stand sera également à votre disposition le 10 septembre prochain à l'occasion du forum des associations (complexe sportif David Douillet).

Le parcours partira du parc Champeau vers l'Hautil.
Tarifs : 10 euros / pers. pour les 16 ans et plus ; 5 euros / pers. pour les moins de 16 ans.
L'intégralité des bénéfices seront reversés.

Inscriptions :
Direction des affaires culturelles
☎ 01 39 27 11 77

Retrouvez le parcours de la course des victoires en flashant ce QR code

Le Mammobus : faites vous dépister !

Le jeudi 27 octobre prochain, le mammobus s'arrête à Chanteloup-les-Vignes de 9h à 17h ! Né d'un partenariat entre le Bus de la Santé, des acteurs publics et des entreprises privées, ce dispositif de dépistage mobile innovant permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier gratuitement et sans-rendez-vous d'une consultation préventive et de passer une mammographie.
Profitez-en pour consulter ; les modalités d'inscription sont simples et à la portée de toutes : information et sensibilisation : sans rendez-vous ; mammographie sur rendez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale ; durée de la consultation : 20 mn.

Inscriptions :
Centre Communal d'Action Sociale
☎ 01 39 74 20 16

Une équipe de professionnelles et un équipement dernière génération

Le mammobus répond parfaitement au cahier des charges du dépistage : les équipements avec une technique d'imagerie numérique de dernière génération sont soumis aux contrôles de qualité identiques à ceux de toute structure médicale (CHU, hôpitaux généraux, cliniques privées, cabinet de radiologie) et l'association a investi dans une solution informatique pour la lecture des clichés avec des consoles de lecture adaptées et un archivage numérique pour la sauvegarde des clichés.

Quelques chiffres

- Avec environ **54 062** nouvelles personnes touchées chaque année en France, le cancer du sein est le plus répandu des cancers féminins.
- Près d'**1 femme sur 8** sera concernée au cours de sa vie, le risque augmentant avec l'âge.
- Près de **80% des cancers** du sein se développent **après 50 ans**.
- La survie à **5 ans est de 99 %** pour un cancer du sein détecté à un stade précoce.
- Le dépistage précoce permet de traiter la maladie à un stade peu avancé avec des traitements qui peuvent être moins lourds et moins invalidants et des chances de guérison **qui atteignent 90 %.**

Un temps d'information organisé au centre social Espoir

À l'occasion d'Octobre Rose, le centre social Espoir consacre une de ses traditionnelles rencontres « Kifékoi » à la prévention du cancer du sein. Une réunion d'information (ouverte à toutes et tous) se tiendra à cet effet le 20 septembre prochain de 14h à 16h, en présence du CRCDC (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) et de la Ligue contre le cancer. Venez nombreux(ses) !

Instants choisis

1

2

6

7

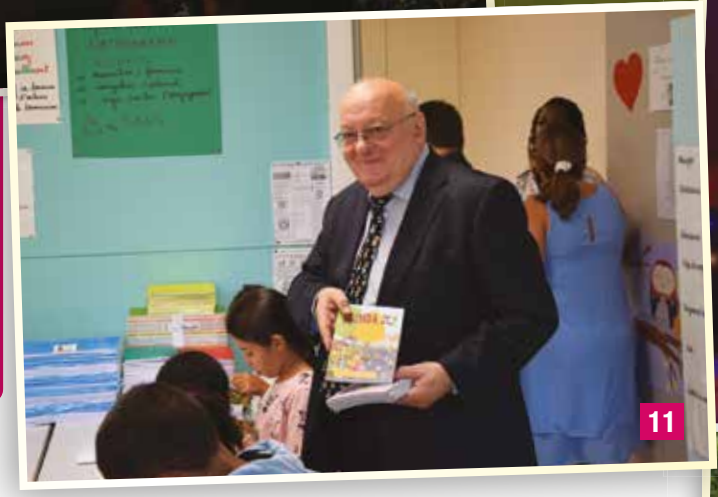
11

12

13

17

18

1/ 14/ 16 • Olympiades sportives
2 • Rentrée des classes
3 • Sport passion
4 • Cérémonie des Loups d'Or 2022
5 • Sensibilisation sur l'utilisation de la trotinette électrique
6 / 19 • Fête nationale
7 • Atelier numérique avec les enfants de l'accueil de loisirs Victor Hugo
8 • Jeux d'Antan
9 • Banquet citoyen organisé par le centre social Espoir
10 • Visite du Préfet délégué à l'égalité des chances Pascal Courtade au centre social Espoir dans le cadre du Tour de Chanteloup
11 • Distribution des agendas 2022-2023 aux enfants de CM1 et CM2
12 • Spectacle *Pied nus sur la terre sacrée* - Compagnie des Contraires
13 • Journée des oubliés - Secours populaire, Ville & Espoir
15 • Challenge de la Lucarne
17 • Village vacances
18 • Soirée d'observation des étoiles avec Léonard le grand paris de la science - GPS&O
20 • Une journée « Eté royal » pour un groupe de jeunes de l'accueil de loisirs Victor Hugo

3

4

5

8

9

10

14

15

16

19

20

De nouveaux équipements à votre service !

En dépit d'un début de mandat municipal marqué par la crise sanitaire, la Ville est parvenue à mener à leur terme de nombreux projets d'investissement au service des Chantelouvais(es). Que ce soit en matière d'éducation, de solidarité ou de sécurité, ces derniers auront un impact positif sur votre quotidien. Dossier.

La cité Champeau, un lieu dédié à l'innovation éducative

Depuis la rentrée, les élèves de l'école Roland Dorgelès et les services périscolaires de la commune sont accueillis dans un équipement flambant neuf : la cité Champeau ! Situé à moins de 5mn à pied de l'ancienne école Roland Dorgelès, ce bâtiment - reconnaissable à son bardage bois et ses pare-soleils colorés - se distingue par une conception innovante favorisant l'interactivité et le partage d'espaces. Il intègre notamment des espaces modulables, un mobilier original et du matériel de pointe pour offrir le meilleur aux enfants, aux enseignants et aux parents : salles pluri-éducatives, espace numérique, bibliothèque participative « snozelen », projets artistiques et culturels autour de la musique et des arts graphiques, parc arboré en proximité immédiate… Directement rattaché au projet de cité éducative, dont il est l'incubateur, ce nouvel établissement affiche des ambitions fortes : mettre l'excellence scolaire et la réussite à la portée de tous en changeant la façon d'enseigner et d'apprendre. Pour ce faire, l'équipe pédagogique s'appuie sur un fonctionnement nouveau, en coordination parfaite avec les services périscolaires. Le projet d'établissement valorise également les compétences des enfants et le suivi global de leur parcours avec un seul mot d'ordre : tous acteurs de la réussite !

Une rentrée au sommet pour la cité Champeau

Jeudi 1er septembre, Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes a reçu le Président du Sénat Gérard Larcher, la Députée Nadia Hai, le Préfet délégué à l'égalité des Chances Pascal Courtade, la rectrice de l'académie de Versailles Charline Avenel, la Directrice académique Sandrine Lair et l'Inspectrice de l'Éducation nationale Isabelle Billau pour une visite de rentrée de la cité Champeau. À cette occasion, les membres de la délégation ont pu échanger avec les équipes éducatives et péri-éducatives de l'établissement mais aussi découvrir l'aménagement du nouvel équipement, dans lequel les élèves du groupe scolaire Roland Dorgelès ont effectué leur rentrée.

La Ville lauréate du prix de l'innovation urbaine

À l'occasion de l'Université des mairies de l'ouest parisien qui se déroulera le 12 octobre prochain, la Ville de Chanteloup-les-Vignes recevra le prix interdépartemental de l'innovation urbaine. Une véritable reconnaissance pour le projet de cité éducative Simone Veil, dont la qualité a été unanimement saluée par le jury dans la catégorie « Innovations partenariales et collaboratives ».

Centre social Espoir : nouveaux locaux, nouveaux services !

Grâce au soutien de la Ville, de l'État et de la Région Ile-de-France, le centre social Espoir bénéficie depuis le mois de juin de locaux rénovés ! Situé place du Pas, le nouvel espace offre 300m² de surface pour une capacité d'accueil de 150 personnes. Tourné vers le lien social, la solidarité et l'égalité hommes-femmes, il met à votre disposition une salle informatique, une salle accessible en dehors des heures d'ouverture, une salle d'activités adultes, une salle d'activités enfants et plusieurs bureaux pour les professionnels. N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe pour découvrir les nouveaux services proposés par la structure.

Centre social Espoir
7 place de la Coquille • ☎ 01 81 76 06 67

Un poste de police alliant sécurité et proximité

Depuis la fin du mois de juin, la police municipale de Chanteloup-les-Vignes s'est installée dans un nouveau poste de police situé 13 rue Édouard-Legrand. Un déménagement qui permet aux agents chargés de votre sécurité de bénéficier de conditions de travail optimales mais aussi de vous accueillir dans un environnement confortable. Doté d'une surface importante, d'un parc informatique connecté (dont un poste dédié à la vidéo-verbalisation), de bureaux rénovés et d'un parking sécurisé, ce nouvel équipement s'inscrit pleinement dans la volonté exprimée par l'équipe municipale d'investir dans la sécurité des Chantelouvais(es). Il permettra également à la Ville de continuer à renforcer ses effectifs de police (pour information, nous sommes passés de 4 à 6 agents entre 2020 et 2022 et nous atteindrons 10 agents d'ici 2026) afin d'élargir les plages de présence sur le terrain. Objectif : mettre la proximité au service de la tranquillité de tous !

Police municipale
13 rue Édouard-Legrand • ☎ 01 34 01 10 50
✉ police.municipale@chanteloup-les-vignes.fr
Horaires : Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf pendant les vacances scolaires de 9h à 12h et de 13h30 à 18h).

François Longeault
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et à l'administration générale

« La création de ce poste de police répond à un engagement de campagne et à une véritable demande des Chantelouvais. Grâce à ces nouveaux locaux et aux recrutements à venir, nous allons pouvoir développer notre plan de lutte contre les incivilités, notamment routières. La position centrale du nouveau poste permettra aux habitants de se rendre facilement sur place, ce qui contribuera forcément à renforcer la proximité entre nos agents et la population. »

Sécurité

Installation de barrières devant l'école Ronsard

Afin d'améliorer la sécurité des enfants et des parents et de réguler le trafic automobile aux horaires d'ouverture et de fermeture du groupe scolaire Ronsard, la Ville a installé des barrières rue des Quertaines. Opérationnel depuis la rentrée, ce dispositif, géré par la police municipale répond à une demande des parents qui n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction le jour de la rentrée !

À noter !

La prochaine Récré des Loupiots se tiendra le 14 octobre prochain à la Maison de la Petite enfance. Thème de la rencontre : « Comment s'amuser même dans des petits espaces ».

La Récré des Loupiots
Vendredi 14 octobre
17h-19h • Maison de la Petite enfance
Ouvert à tous • Gratuit

Renseignements :
Maison de la Patite enfance
☎ 01 39 10 21 23

Inclusion numérique

Découvrez les espaces numériques éducatifs

Afin d'améliorer son offre de services digitaux et de soutenir l'éducation au numérique pour tous (petits et grands), la Ville met en place trois espaces numériques éducatifs. Chacune de ces structures est accompagnée par un professionnel du numérique éducatif et propose des ressources en accès direct :

• **L'espace numérique éducatif Champeau** : situé rue Paul-Gauguin, au sein de la Cité Champeau, ce lieu ouvert à tous les publics est conçu pour abriter des formations, des animations, des conférences virtuelles, du soutien scolaire…

• **Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)** : situé rue des Pierreuses, cet espace s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ; il met à leur disposition des formations, des ateliers d'orientation, un labo de langues, de la création assistée par ordinateur…

• **La Maison des Associations** : domicilié place du Pas, cet espace numérique est ouvert aux associations de la commune œuvrant dans le champ éducatif.

© DR

Renseignements
Marc Chérubini
Chargé d'éducation numérique
☎ 07 56 05 56 27
✉ esp.numerique.educatif@chanteloup-les-vignes.fr

Équipement

Installation de VPI dans les classes élémentaires

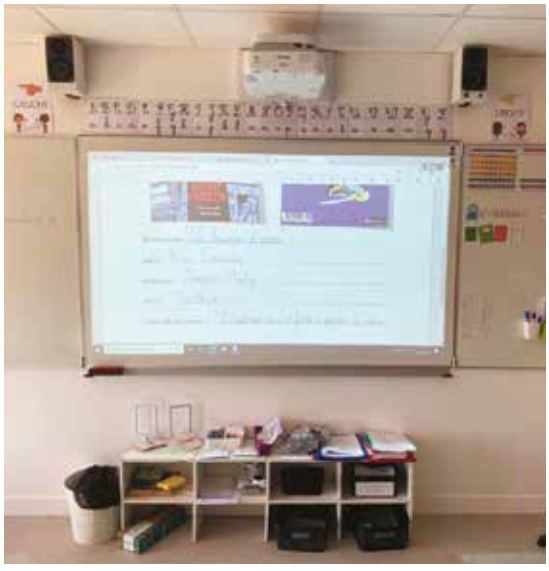

Cet été, l'ensemble des classes élémentaires de la commune (toutes écoles confondues) a été équipé de tableaux VPI (Vidéo Projecteur Interactif). Financés par le Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, ces nouveaux équipements intégrant vidéoprojecteurs, tableaux blancs, enceintes, casiers de stockage et de connexion (pour PC, télécommandes et stylets) permettront aux enseignants de proposer aux élèves des cours plus ludiques et collaboratifs. Ils seront prochainement complétés par l'installation de PC portables et d'un ENT (Espace Numérique de Travail) avec de nouvelles ressources à la clé. Des formations seront également dispensées aux enseignants afin qu'ils puissent exploiter au mieux ce nouveau matériel.

Cités éducatives

Création du collectif parents

Dans le cadre du label « Cités éducatives » (et en partenariat avec le centre social Espoir), la Ville souhaite constituer un groupe de parents impliqués qui soient prêts à trouver des solutions :

- Pour aider à la réussite des enfants et des jeunes
- Pour partager entre parents les joies et les réussites
- Pour continuer à construire le projet de Maison des Familles de la Cité éducative

Des réunions d'information sont prévues mardi 20 septembre à 18h30 et jeudi 22 septembre à 8h45 à l'espace culturel Paul Gauguin. Venez nombreux !

Renseignements :
Laurence Goumeaux
☎ 06 20 17 00 70

© DR

Allocation Municipale Étudiant

Un coup de pouce pour vos études !

L'Allocation Municipale Etudiant (AME) est un dispositif de la Ville et du CCAS qui permet aux bacheliers ayant obtenu leur diplôme en 2020, 2021 ou en 2022 de pouvoir bénéficier d'une aide financière en échange de leur participation aux événements de la Ville. Une belle opportunité pour les jeunes d'être soutenus dans leur poursuite d'études post-bac tout en renforçant leur implication dans la vie locale ! Depuis l'année dernière, l'ensemble des bacheliers de la commune (boursiers et non-boursiers) sont éligibles à cette aide à condition de résider à Chanteloup-les-Vignes depuis trois ans au minimum et d'être âgés de moins de 26 ans. Afin de faciliter votre demande d'allocation, la Ville a mis en place un formulaire* en ligne sur le site chanteloup-les-vignes.fr.
La démarche est simple et accessible partout en un clic, alors n'attendez plus !

Remise des dossiers AME jusqu'au 30 septembre 2022

Renseignements :
CCAS
2 bis rue Paul-Gauguin
☎ 01 39 74 20 16

Accèdez au questionnaire en flashant ce QR code ou sur chanteloup-les-vignes.fr/ vous êtes jeunes : mes démarches

NDLR : ce formulaire permet également de recenser les jeunes diplômés (CAP, BAC, BTS, Licence, Master…) pour la grande Soirée de la Réussite qui se déroulera le vendredi 30 septembre 2022 (lire encadré).

Une soirée pour célébrer la réussite de la jeunesse

Afin de féliciter les jeunes du territoire ayant obtenu leur diplôme l'an dernier (BAC, CAP, BTS ou titre universitaire), la Ville organise une grande soirée de la réussite le 30 septembre prochain. Lors de cet événement, les jeunes méritants du territoire seront mis à l'honneur ! Si vous avez reçu votre diplôme en 2022 et que vous souhaitez participer à cette soirée, prenez contact avec Mimouna Messaour (07 60 35 43 28, referent.parcours.lyceens@chanteloup-les-vignes.fr) ou enregistrez-vous via le formulaire disponible sur le site chanteloup-les-vignes.fr

Citoyenneté

Rejoignez le Comité des Seniors !

Le Conseil d'administration du CCAS réuni le 28 juin 2022 a adopté par délibération, le renouvellement des membres du Comité des Seniors. La constitution de ce Conseil se fait par appel public à candidatures. Les candidats qui souhaitent postuler en qualité de membres devront :

- ✓ **Habiter Chanteloup-les-Vignes ;**
- ✓ **Être âgées de 65 ans ou plus ;**
- ✓ **Ne pas exercer d'activité professionnelle à temps plein ;**
- ✓ **Ne pas être élus municipaux ni conjoint d'un élu municipal ;**
- ✓ **Être en capacité de donner du temps ;**
- ✓ **Être inscrits au CCAS ;**
- ✓ **Être utilisateurs des services ou équipements de la Ville ;**

Selon son règlement intérieur, le Comité des Seniors est composé d'un groupe de personnes retraitées volontaires, sans aucun engagement professionnel ou mandat électif et qui souhaitent mener une réflexion bénévole sur des sujets divers proposés ou acceptés par Madame le Maire ou son adjointe déléguée aux seniors. Sa composition respectera la parité et la représentation des quartiers.

Comment participer ?

Envoyez votre candidature avant le 1er octobre 2022 à :
Madame Catherine Arenou, Présidente du CCAS
Centre communal d'action sociale,
2 bis rue Paul-Gauguin 78570 Chanteloup-les-Vignes

Renseignements :
CCAS • 2 bis rue Paul-Gauguin
☎ 01 39 74 20 16

Agenda !

jeudi 8 septembre : goûter
jeudi 22 septembre : goûter & cinéma
3 au 6 octobre : Semaine bleue
6 octobre : repas d'automne & animation musicale
27 octobre : goûter
28 octobre : sortie à Médan (78)

Si vous souhaitez participer à nos goûters, n'oubliez pas de vous inscrire par téléphone (01 39 74 20 16) au moins 8 jours à l'avance.

Semaine bleue

Une programmation 100% seniors !

Du 3 au 6 octobre, la Ville réédite une Semaine bleue entièrement dédiée aux seniors de la commune. Un moment de convivialité privilégié qui sera marqué par des conférences, des débats, du cinéma, de la danse et un repas festif. Programme.

Lundi 3 octobre

• Cinéma-débat « Un jour tu vieilliras », à l'espace culturel Paul Gauguin de 14h à 17h. Ouvert à tous. Gratuit.

Mardi 4 octobre

• Conférence « Équilibre en mouvements » (conférence introductive à 12 ateliers), à l'espace culturel Paul Gauguin de 10h à 11h. Réservé aux seniors. Gratuit.
• Initiation à la Danse de salon (avec l'Amicale des Anciens) de 11h à 12h30 à l'espace culturel Paul Gauguin. Gratuit.

Mercredi 5 octobre

• Conférence « Aidons, aidants, aidés » animée par la Plateforme d'Accompagnement des Aidants et le Pôle Autonomie Territorial, à l'espace culturel Paul Gauguin de 10h à 12h. Ouvert à tous. Gratuit.
• Découverte de Chanteloup : film de présentation de la Cité Educative, à la salle des fêtes de 14h à 14h20, puis balade à la découverte de Chanteloup-les-Vignes (en passant par la Cité Champeau, les vignes, la place de l'Hôtel de ville, le Trident, les nouveaux locaux du centre social Espoir, le Phénix et le supermarché Aldi). Jusqu'à 17h. Gratuit.

Jeudi 6 octobre

Repas d'Automne avec une animation musicale, à l'espace culturel Paul Gauguin de 12h à 18h. Réservé aux seniors sur inscription et participation financière.

Renseignements : CCAS
2 bis rue Paul Gauguin • ☎ 01 39 74 20 16

Halima Belhadj-Adda

adjointe au Maire déléguée aux seniors, à l'accompagnement du vieillissement et à la santé

« La semaine bleue permet aux seniors de la commune de partager des temps communs mais aussi de rencontrer toutes celles et ceux qui travaillent à rendre leur quotidien plus agréable ! Elle offre également à tous les participants des temps de réflexion et de débat sur le « bien vieillir » qui est une préoccupation constante de notre équipe municipale ! »

Nouveau commerce

Ouverture d'un supermarché Aldi

Le 24 août dernier, l'enseigne Aldi a ouvert un nouveau magasin à Chanteloup-les-Vignes ! Situé rue d'Alentours, aux abords de l'avenue Charles-de-Gaulle et en contrebas du complexe sportif David Douillet, ce commerce « nouvelle génération » met à la disposition des Chantelouvais(es) de nombreux produits de consommation courante (parmi lesquels figurent de grandes marques) : épicerie, surgelés, boissons, viandes, snacking, gâteaux... de quoi satisfaire toute la famille ! Construit en un temps record grâce à l'accompagnement de la Ville et de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, ce magasin de 1000 m² permet aux habitants de notre commune (qui attendaient cela depuis longtemps) de disposer d'une moyenne surface de proximité. Il offre par ailleurs de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes du territoire : 7 Chantelouvais(es) ont ainsi été embauchés dans le seul magasin de Chanteloup (trois autres l'ont été dans le magasin d'Orgeval) ! Bien conscient de son impact sur le tissu économique local, le groupe Aldi a décidé de développer de nouvelles initiatives favorables à l'emploi des jeunes ; un job dating « spécial Aldi » a notamment été organisé le 8 septembre au Bureau Information Jeunesse avec plusieurs emplois à la clé !

Catherine Arenou

Maire de Chanteloup-les-Vignes

« Nous sommes très heureux d'avoir accompagné l'ouverture de ce nouveau commerce. Depuis la fermeture du carrefour de la rue d'Andrésy, nous n'avions plus de moyenne surface à Chanteloup-les-Vignes. Pour de nombreux Chantelouvais(es), c'était un vrai regret ! Aussi, dès que nous avons pu faire atterrir une nouvelle enseigne dans la commune, nous nous sommes donnés les moyens de faire aboutir rapidement le projet. La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise nous a également apporté une aide précieuse sur ce dossier en facilitant l'implantation du nouveau magasin. »

Emploi

Lidl accueille le Challenge Emploi Logistique de la CCI

Vendredi 14 octobre, le Challenge Emploi Logistique de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Versailles-Yvelines se déroulera de 13h à 18h à Chanteloup-les-Vignes, dans les locaux de la direction régionale de Lidl (11 rue Henri Becquerel – ZAC des Cettons). Objectif : permettre à 4 à 6 employeurs d'un même bassin géographique de recruter autrement, sur la base des savoir-être. Trois agences Pôle Emploi (Poissy, Conflans, Les Mureaux) sont mobilisées pour sourcer une cinquantaine de demandeurs d'emploi. Cela permet aux entreprises de rencontrer des candidats qui n'ont pas forcément d'expérience en logistique, mais qui possèdent les savoir-être pour s'y épanouir. Plusieurs entreprises ont d'ores et déjà confirmé leur participation à l'événement : Lidl (Chanteloup-les-Vignes), Kalhyge (Chanteloup-les-Vignes), Le Relais Val de Seine (Chanteloup-les-Vignes), Codigel (Ecquevilly). Près d'une trentaine de postes sont à pourvoir principalement sur les métiers d'agent logistique et de préparateur de commande. Ne laissez pas passer cette opportunité !

Un mode de sélection innovant et ludique

En première partie du Challenge Emploi, les candidats sont regroupés par équipe et participent à deux séances de jeux (tour infernale / escape game). Ce temps permet aux recruteurs d'observer leurs savoir-être (un coaching est proposé aux entreprises participantes en amont de l'évènement). Ensuite, chaque recruteur rencontre les candidats en entretien individuel (7 min. / candidat). À la fin de l'après-midi, les recruteurs se positionnent sur les profils qui les intéressent et qu'ils souhaitent retenir. Les candidats sélectionnés sont ensuite intégrés par les entreprises en CDI / CDD / PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel – il s'agit d'une période d'immersion non rémunérée, le contrat est porté par Pôle Emploi).

Environnement

Budget participatif de la Région IDF
Votez pour la végétalisation de nos cimetières

La Région Île-de-France a lancé son budget participatif, écologique et solidaire pour 2022. Dans ce cadre, la Ville de Chanteloup-les-Vignes a choisi de soumettre deux projets : la végétalisation de l'ancien cimetière et la végétalisation du nouveau cimetière. Les projets présentés, soumis au vote des Franciliens, intègrent un enherbement des zones actuellement gravillonnées en favorisant la tonte comme mode d'entretien. Objectif : favoriser le respect de la biodiversité et l'accessibilité de toutes les zones aux usagers. **Une amélioration de l'environnement et de la vie des habitants.**

• **Le développement de la biodiversité :** Si la première année fait l'objet d'un enherbement planté, il y aura, au fil du temps, un enrichissement de la flore créant un véritable écosystème local. Aucun produit chimique ne sera utilisé lors de l'entretien, ce qui contribuera à conserver une biodiversité riche et vivante.

• **Un lieu plus favorable aux habitants :** L'entretien se fera selon des modalités écologiques, permettant l'épanouissement de la biodiversité. Cela n'empêchera pas l'accès à ce lieu, y compris pour les personnes à mobilité réduite. Cet environnement plus vert, plus frais l'été, permettra le recueillement, sa vocation première, dans un cadre apaisé.

• **La lutte contre le ruissellement :** Les fortes pluies sur une période courte, emportent le sol en gravier des cimetières. La végétalisation permettra un meilleur maintien des sols par les racines des végétaux et une infiltration facilitée des eaux pluviales ce qui diminuera le ruissellement.

• **La lutte contre les ilots de chaleur** : La végétalisation permettra la lutte contre les ilots de chaleurs urbains en remplaçant des allées conservant fortement la chaleur par des végétaux permettant de rafraîchir l'air. Cela transformera ce lieu actuellement source de chaleur en un climatiseur naturel.

Comment voter ?
Du 5 au 25 septembre 2022, tous les Franciliens de plus de 15 ans sont invités à voter en ligne pour leurs projets préférés… Mais une seule fois par projet !

Pour voter, rendez-vous sur iledefrance.fr

Jardinage
L'élagage des haies : une obligation !

Les haies peuvent servir de séparation entre un jardin et le trottoir, en respectant certaines conditions. En effet, chaque propriétaire est responsable de ses haies. Celles-ci ne doivent pas déborder au-delà de la propriété, en particulier sur le trottoir. Il est interdit d'empêcher la circulation des piétons, de masquer les aménagements de la voirie et les panneaux.
Le propriétaire d'une haie doit donc la tailler sur toute sa hauteur pour éviter ces problèmes. En cas d'absence de taille, le propriétaire peut être obligé par demande de la Mairie de prendre les mesures nécessaires, et peut être pénalisé si cela n'est pas fait dans un délai fixé par la mise en demeure.
En cette période, n'oubliez pas de couper vos haies, pour la sécurité et le bien-être de tous !

© DR

Prochaines collectes de déchets verts

Rendez-vous les samedis, 1er octobre et 5 novembre, de 9h à 13h, chemin de la Croix Saint-Marc. Vous pouvez apporter : branchages, pelouse, plantes et fleurs.

Plus d'informations sur chanteloup-les-vignes.fr

Du côté du Département et de GPS&O

Yvelines
Le Département

GRAND PARIS SEINE &OISE

Festival Eole Factory

Découvrez le OFF 2022

Valoriser la présence des grandes manufactures d'instruments du territoire (Buffet Crampon et Selmer installés à Mantes-la-Ville) via la pratique instrumentale est l'objectif réussi du festival EOLE FACTORY que soutient la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise depuis quatre ans, piloté par la mission ingénierie culturelle.

Résolument axé autour des cuivres et des vents, le festival a réuni les acteurs culturels de son territoire et ses communes pour bâtir ensemble un évènement artistique unique et fédérateur.

En 2022, c'est sur 14 communes que vous pourrez profiter - le plus souvent gratuitement - d'une belle diversité musicale : Aubergenville, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Epône, Gargenville, Les Mureaux, Limay, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Meulan-en Yvelines, Montalet-le-Bois, Rosny-sur-Seine.

Pour réserver, rapprochez-vous des structures accueillantes en vous référant à l'agenda des sorties disponible sur le site gpseo.fr !

© DR

Conseil communautaire

Renouvellement partiel de l'exécutif

Après le renouvellement des 2e, 4e et 15e Vice-présidents ainsi que du 8e Conseiller délégué lors du Conseil communautaire le jeudi 7 juillet dernier, les nouvelles délégations des membres de l'exécutif de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise viennent d'être attribuées. Pour rappel, en début de mois, quatre « entrants » ont été élus au sein du Bureau communautaire :

- **Sandrine Dos Santos**, maire de Poissy, en tant que 2e Vice-présidente ;
- **Sabine Olivier**, maire de Bouafle, en tant que 4e Vice-présidente ;
- **Raphaël Cognet**, maire de Mantes-la-Jolie, en tant que 15e Vice-président ;
- **Jean-Claude Bréard**, maire de Vaux-sur-Seine, en tant que 8e Conseiller délégué.

Département des Yvelines

Une gestion exemplaire du patrimoine religieux

Suite à des sollicitations de maires désemparés face à la dégradation de leur patrimoine religieux, le Sénat a mené une mission d'information destinée à faire la lumière sur l'état du patrimoine religieux, les menaces qui pèsent sur sa préservation et les moyens de contribuer à sa sauvegarde. Cette initiative a donné lieu à la publication d'un rapport piloté par les sénateurs Pierre Ouzoulas et Anne Valenton qui a été publié le 6 juillet dernier. Sans juger utile de modifier, ni la loi de 1905, ni la répartition des compétences en matière de politiques patrimoniales, les rapporteurs ont mis en avant un certain nombre de recommandations, dont certaines s'inspirent de l'action du Département des Yvelines.

C'est notamment le cas de la recommandation numéro 5 du rapport qui stipule que « le dispositif de soutien à la conservation préventive des édifices historiques des communes de moins de 25 000 habitants, mis en place depuis 2018 par le Département des Yvelines pourrait être transposé dans les autres départements (…), l'objectif étant que le territoire national puisse être intégralement couvert ». En effet, pour permettre aux communes rurales d'engager des travaux mais surtout, de prévenir la dégradation des édifices, le Département des Yvelines a signé en 2018 une convention unique en France avec IngénierY et la Fondation de sauvegarde de l'Art français. Objectif ? Mener des opérations de conservation préventives pour les édifices historiques avec la création de « carnets de santé » des bâtiments permettant une programmation pluriannuelle de petites interventions préventives, nécessaires à la conservation des monuments.

Des communes confrontées à des difficultés tardent en effet à engager les travaux nécessaires. Quand elles le font, la dégradation est déjà très avancée donc les interventions lourdes et coûteuses. La véritable difficulté pour les communes, c'est d'arriver à prioriser les interventions. C'est là que le rôle des experts du Pôle sauvegarde et transmission des patrimoines d'IngénierY est déterminant…

À méditer !

Tribune libre

Majorité

Chères Chantelouvaises, chers Chantelouvais,

Grâce aux efforts conjoints des services municipaux (en particulier des services techniques et de la direction enfance éducation) et des équipes de l'Education nationale, nos enfants ont effectué leur rentrée dans les meilleures conditions. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette ambition, qui est au cœur de notre projet municipal : promouvoir et accompagner la réussite de nos jeunes !

Cité éducative et cité Champeau

La qualité de nos équipements scolaires et périscolaires est un enjeu structurant pour notre territoire ; c'est pourquoi nous avons lancé dès 2016 un ambitieux programme de cité éducative qui donnera naissance en 2025 au premier campus maternelle, élémentaire et collège de France ! C'est d'ailleurs dans le cadre de cette « cité éducative » que nous avons conçu la cité Champeau, dans laquelle les élèves de l'école Dorgelès et les enfants des ALSH sont accueillis depuis le 1er septembre dernier.

Ce nouvel établissement, construit dans le prolongement de la salle des fêtes, fonctionne comme une « mini cité éducative » : les espaces de vie et d'enseignement sont partagés, les enfants sont suivis sans rupture entre les temps scolaires et périscolaires et les équipements (notamment le mobilier) permettent une véritable interactivité entre les enfants. Une réponse sur-mesure aux besoins éducatifs du territoire !

Socle Numérique pour l'Éducation

Afin d'accompagner cette dynamique de réussite, nos équipes ont également travaillé sur le volet « inclusion numérique ». Des espaces numériques éducatifs ont été créés en plusieurs points de la commune ; 54 VPI (vidéo-projecteurs interactifs) ont également été installés dans l'ensemble des classes élémentaires avec de nouvelles fonctionnalités à la clé pour les enseignants. Dans les prochains mois, de nouveaux équipements informatiques permettant la connexion à un ENT (Espace Numérique de Travail) compléteront cette installation. Chanteloup se modernise jusque dans ses écoles !

Sécurisation de l'accès aux écoles

La sécurisation de l'accès aux écoles de la ville a été considérablement renforcée cet été. Désormais, le groupe scolaire Pasteur-Marie Curie dispose d'une entrée totalement piétonne permettant aux parents d'attendre l'ouverture des portes en toute tranquillité. L'espace a d'ailleurs été configuré pour favoriser la convivialité. Grâce à ces aménagements, la sortie d'école redevient un temps de vie et d'échange ! L'école Ronsard a elle-aussi bénéficié d'aménagements dédiés à la sécurité des enfants et des parents avec l'installation de barrières mobiles rue des Quertaines. Géré par la police municipale, ce dispositif permettra de réguler le trafic automobile aux heures d'entrée et de sortie scolaires.

Nous souhaitons une très bonne rentrée aux enfants, aux parents et aux enseignants !

Les élus de la liste *Avec vous, une ambition pour Chanteloup !*

Opposition

Texte non communiqué

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

sans rendez-vous

Catherine Arenou
Maire

Samedi 10 septembre
Permanence Maire

Samedi 24 septembre
Permanence Maire-adjoint

Samedi 8 octobre
Permanence Maire

Samedi 22 octobre
Permanence Maire-adjoint

Mairie :
37 rue du Général-Leclerc
de 10h à 12h • 01 34 01 10 50

PERMANENCE CCAS

uniquement sur rendez-vous

Mardi 13 septembre
Mardi 11 octobre

Nouvelle adresse

Centre Communal d'Action Sociale :
2 bis, rue Paul-Gauguin
de 10h à 12h • 01 39 74 20 16

Marwa Ablouh
Déléguée à la politique sociale et au logement

Rendez-vous le...

SEPTEMBRE

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Permanence de Catherine Arenou
Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

Reconnaissance parcours Foulée
10h-12h • Complexe sportif David Douillet
Ville

Forum des Associations
10h-17h • Complexe sportif David Douillet
Ville

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

SORTIE HORS LES MURS

La maison de Zola & le musée Dreyfus
14h • Médan
(départ en bus à 13h30, Espace Victor Hugo)
Ville

MARDI 13 SEPTEMBRE

Permanence CCAS
Sur rendez-vous de 10h à 12h • CCAS

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

World Cleanup Day
14h • Parking des Ouches
Ville & associations

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Foulée chantelouvaise
10h • Complexe sportif David Douillet
Ville

MARDI 20 SEPTEMBRE

«Kifékoi» Prévention du cancer du sein
14h-16h • Ctre Soc. Espoir (7 place de la Coquille)
Centre social Espoir

Réunion d'information «Collectif parents»
18h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Conseil municipal
20h30 • Salle du Conseil (Mairie)

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Bus Job Insertion
10h à 17h• Devant le collège Magellan
Département

Réunion d'information «Collectif parents»
8h45 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Permanence des Élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

Soirée humour
20h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Brocante
7h-17h • À travers la ville
Comités des fêtes

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Soirée de la Réussite
19h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

OCTOBRE

SAMEDI 1ER OCTOBRE

Inauguration de la place de l'Hôtel de ville
11h-14h • Place de l'Hôtel de ville
Ville

Collecte des déchets végétaux
9h-13h • Chemin de le Croix Saint-Marc
Ville & GPS&O

DIMANCHE 2 OCTOBRE

ÉOLE FACTORY FESTIVAL

GPSEOrchestra
16h • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

DU 3 AU 6 OCTOBRE

Semaine bleue
Programmation en p.16

SAMEDI 8 OCTOBRE

Permanence de Catherine Arenou
Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

Soirée caritative
19h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Lumières de Madagascar

MARDI 11 OCTOBRE

Permanence CCAS
Sur rendez-vous de 10h à 12h • CCAS

VENDREDI 14 OCTOBRE

La récré des Loupiots
17h-19h • Maison de la Petite enfance
Ville

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Course des Victoires
10h-12h • Parc Champeau
Ville

MARDI 18 OCTOBRE

Information sur la santé mentale
14h • Maison des Associations
Ville & ARS

JEUDI 20 OCTOBRE

Bus Job Insertion
10h à 17h• Devant le collège Magellan
Département

SAMEDI 22 OCTOBRE

Permanence des Élus
Sans rendez-vous de 10h à 12h • Mairie

Dépistage gratuit du diabète
9h à 13h • Parking collège Magellan
Lion's Club & Ville

Soirée festive sous le signe du Congo
19h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Union Paroissiale Chantelouvaise

MERCREDI 26 OCTOBRE

PLEIN ÉCRAN

Les Incognitos
14h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

JEUDI 27 OCTOBRE

Mammobus
9h-17h • Parking collège Magellan
Ville, Les Résidences Yvelines Essonne & CD78

NOVEMBRE

MERCREDI 2 NOVEMBRE

Permanence vaccinale
Sur rendez-vous de 13h30 à 15h30
Maison de la Petite enfance • Gratuit

PLEIN ÉCRAN

D'Jal « Opération Portugal »
14h30 • Espace culturel Paul Gauguin
Ville

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Collecte des déchets végétaux
9h-13h • Chemin de le Croix Saint-Marc
Ville & GPS&O

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
10h45 • Rassemblement parvis de la Mairie
11h • Cérémonie au momument aux morts

LE BUS JOB INSERTION

DESTINATION : VOTRE PROCHAIN EMPLOI !

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ?
Vous cherchez à recruter ?

L'équipe du BUS JOB INSERTION et la ville de Chanteloup-les-Vignes vous accueillent les :

22 septembre / 20 octobre / 24 novembre

10h -17h // Devant le collège Magellan (33 av. de Poissy)

+ d'infos sur yvelines.fr/bus-insertion/
et au 01 30 836 836

ACTIVITY · Les Missions Locales · République Française · Pôle emploi · Autonomy · Ville de Chanteloup les-Vignes · Yvelines Le Département

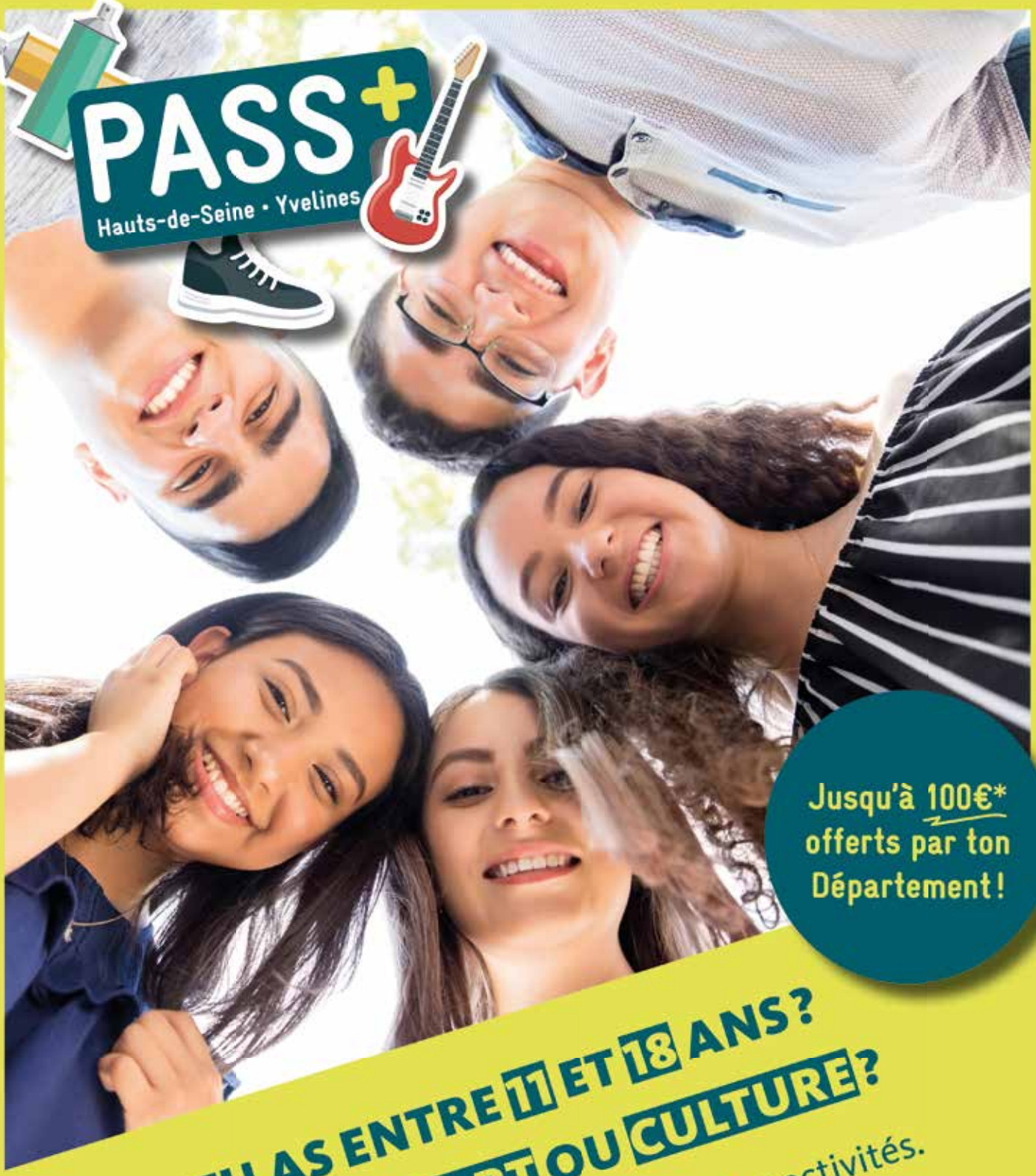

Jusqu'à 100€* offerts par ton Département !

TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS ? PLUTÔT SPORT OU CULTURE ?

Rendez-vous sur **passplus.fr** pour choisir tes activités.

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

* 80€ pour les collégiens et 15-18 ans
100€ pour les boursiers